

SELARL ELOCA, Avocats au Barreau de PARIS, demeurant 128 boulevard Saint-Germain, 75006 PARIS

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES Le JEUDI 30 SEPTEMBRE 2021 à 14 Heures

A l'audience du Juge de l'Exécution « Ventes Immobilières », au Tribunal de PARIS, Parvis du Tribunal de PARIS, à PARIS 17^{ème}, en **UN SEUL LOT**, au plus offrant et dernier enchérisseur, des lots ci-après désignés.

Dans un ensemble immobilier sis à **PARIS 14^{ème}**

4 Villa Adrienne Simon

Cadastré section AN numéro 22 pour une contenance de 01 are 45 centiares

Droits indivis section AN numéro 23 pour une contenance de 03 ares 61 centiares

LOT N° 153 de l'EDD : Au sixième étage, porte droite, la propriété exclusive et particulière

d' **UN APPARTEMENT** comprenant selon procès-verbal de constat dressé le 6 février 2019 par Maître Ornella SARAGOUSSI-VENDRAND, Huissier de Justice associée à PARIS 1^{er} :
une entrée, une pièce (séjour), une chambre, une cuisine, une salle d'eau avec w.-c.

SUPERFICIE (Loi Carrez) : **18,28 m²** environ . Droit à la jouissance exclusive d'une **terrasse**.

Et les 319/10.121^{èmes} des P.C.G.

LOT N° 156 de l'EDD : Au sixième étage, la propriété exclusive et particulière d' **UNE ENTREE**
(partie de palier). Et les 10/10.121^{èmes} des P.C.G.

LOT N° 164 de l'EDD : Au sous-sol, la propriété exclusive et particulière d' **UNE CAVE**.
Et les 4/10.121^{èmes} des P.C.G.

► **Les lieux semblent OCCUPES (à vérifier lors de la visite)**

Cette vente a lieu **à la requête du SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES** de l'immeuble sis 4 Villa Adrienne Simon à PARIS 14^{ème}, représenté par son Syndic l'AGENCE ARAGO, SAS au capital de 39.000 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro 307 146 720, ayant son siège social 112 boulevard Arago à PARIS 14^{ème}, agissant poursuites et diligences de son représentant légal, domicilié en cette qualité audit siège. Dûment habilité à poursuivre la présente vente par décision de l'assemblée générale des copropriétaires dudit immeuble en date du 18 avril 2017. Ayant pour Avocat la SELARL ELOCA, Avocats au Barreau de PARIS.

MISE A PRIX : 15.000 Euros (Quinze mille euros)

Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente

Les enchères ne pourront être portées que par le ministère d'un Avocat inscrit au Barreau de PARIS

Fait et rédigé à PARIS, le 2 août 2021 - Signé : SELARL ELOCA

Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser :

- Au Greffe du Juge de l'Exécution « Ventes immobilières » du Tribunal Judiciaire de PARIS, où il a été déposé sous la Référence Greffe 19/00102

- A la **SELARL ELOCA**, Avocats au Barreau de PARIS, demeurant 128 boulevard Saint-Germain, 75006 PARIS - Tél. : **01 43 26 82 98 de 10 H à 12 H** - Sur Internet : **www.eloca.fr** et sur **avoventes.fr**

Sur les lieux pour visiter le MARDI 21 SEPTEMBRE 2021 de 14 h 30 à 15 h 30